REPUBLIOUE FRANCAISE

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SOMMERVIEU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## Séance du 07 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, mercredi sept février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, 14 rue de l'église 14400 Sommervieu, sous la présidence de Mme LEPOULTIER Mélanie, Maire de SOMMERVIEU.

<u>Présents</u>: Mélanie LEPOULTIER, Nadège LEROSIER, Sylvie DOUBLET, Nicolas BLIN, Geoffrey BERNAUS, Christine PLATEAU, Christel MARCILLAUD-PITEL, Sophie DROUAIRE.

Procurations: Cédric CAHU à Geoffroy BERNAUS, Cécile BISSON à Nadège

LEROSIER, Francis DOREY à Mélanie LEPOULTIER

Absents: Pierre-Alexis CHABREYRON - Romuald GUILLEMELLE

Secrétaire de séance : Nadège LEROSIER

Date de convocation: 01/02/2024.

## -5- AVIS SUR MODIFICATION N°5 DU PLUI.

Conformément à l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, Bayeux Intercom a notifié le projet de modification n°5 de son PLUi.

Dans le cadre de cette cinquième modification, une enquête publique est prévue du 25 mars 2024 au 26 avril 2024 avec notamment deux permanences en mairie de Sommervieu.

Les observations éventuelles du conseil municipal sur ce dossier sont requises.

La commission urbanisme a émis un avis favorable à ce projet.

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable sans observations sur le projet de modification n°5 du PLUI de Bayeux Intercom.

Mélanie LEPOULTIER
Maire

Nadège LEROSIER
Secrétaire de séance

Pour extrait conforme au Registre.

Le Maire,

Mélanie LEPOULTIER

Certifié exécutoire - affiché le 08/02/2024

Accusé de réception en préfecture 014-211406764-20240207-2014 07

Date de télétransmission : 08/02/2024

Date de réception préfecture : 08/02/2